



Suppression des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes - Publication des notes au titre de 2024

Légende des indicateurs (Indic.) dans les entreprises de plus de 250 salariés :

1. Note obtenue pour l'indicateur relatif à l'écart de rémunération femmes-hommes (40 points)
2. Note obtenue pour l'indicateur relatif à l'écart de répartition des augmentations individuelles (20 points)
3. Note obtenue pour l'indicateur relatif à l'écart de répartition des promotions (15 points)
4. Note obtenue pour l'indicateur relatif au nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité (15 points)
5. Note obtenue pour l'indicateur relatif à la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations (10 points)

<u>Entreprises</u>	<u>Note obtenue sur 100</u>					<u>Objectifs de progression</u> <i>En cas de note comprise entre 75 et 85 points</i>
Crédit Industriel et Commercial	Note globale : 75					Les indicateurs à faire progresser sont les indicateurs 1 et 5. Indicateur 1 Améliorer le score de 2 points par an avec un objectif de plus 6 points fin 2025 (soit 33/40). Indicateur 5 Objectif de plus 5 points fin 2025 (soit 5/10).
	Indic.1 : 25	Indic.2 : 20	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 0	
CIC Lyonnaise de Banque	Note globale : 88					Non concerné
	Indic.1 : 38	Indic.2 : 20	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 0	

CIC Est	Note globale : 92					Non concerné
	Indic.1 : 37	Indic.2 : 20	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 5	
CIC Ouest	Note globale : 93					Non concerné
	Indic.1 : 38	Indic.2 : 20	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 5	
CIC Nord Ouest	Note globale : 88					Non concerné
	Indic.1 : 38	Indic.2 : 20	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 0	
CIC Sud Ouest	Note globale : 77					<p>Les indicateurs à faire progresser sont les indicateurs 1,3 et 5.</p> <p>Indicateur 1 Améliorer la note au courant de l'année 2025 pour atteindre à minima la note de 38 points sur 40 à fin 2025.</p> <p>Indicateur 3 Atteindre la note maximale (20 points) à fin 2025 en rééquilibrant le % F/H bénéficiaires d'une augmentation individuelle et bénéficiaires d'une promotion.</p> <p>Indicateur 5 Atteindre la note de 5 points à fin 2025 en augmentant le nombre de femmes parmi les 10 plus hautes rémunérations de l'entreprise.</p>
	Indic.1 : 37	Indic.2 : 10	Indic.3 : 15	Indic.4 : 15	Indic.5 : 0	